



MASTER HUMANITÉS MÉDICALES

Parcours type

**Approches éthiques et déontologiques
de la santé**

Année Universitaire 2025-2026

amU Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix Marseille Université



Equipe pédagogique



Professeur Pierre LE COZ

Courriel : pierre.le-coz@univ-amu.fr

- Professeur des Universités en philosophie, responsable d'équipe au sein de l'UMR ADES, CNRS, EFS
- Responsable du Parcours « Approches éthiques, déontologiques de la santé », Master Humanités Médicales
- Président de l'Espace éthique de la Région Provence-Alpes Côtes d'Azur
- Membre de l'Académie nationale de médecine
- Président du comité d'éthique de l'IHU Méditerranée Infection (Marseille)
- Chargé de mission sciences humaines à la Faculté des sciences médicales et paramédicales (UFR de Marseille)
- Membre du comité d'éthique & de déontologie de l'Etablissement français du sang (EFS)
- Membre du comité d'éthique d'Aix-Marseille Université
- Membre du comité d'éthique d'expérimentation animale d'Aix-Marseille Université
- Membre du comité « Ethique et cancer » de la Ligue contre le Cancer (Paris)
- Ancien vice-président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) : 2008-2012
- Ancien président du comité de déontologie de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (2011-2020)

Professeur Christophe BARTOLI

Courriel : christophe.bartoli@ap-hm.fr

Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

Service de Médecine Légale et Président de la Société Française de Médecine Légale et d'Expertises Médicales

Directeur des unités sanitaires en prison

Docteur Pierre-Marie BERTRAND

Courriel : pm.bertrand@gmail.com

Praticien hospitalier – Réanimateur

Service Médecine intensive et réanimation Hôpital de Cannes

Président du Conseil d'orientation Espace Ethique PACA Corse

Docteur Ariane CAMOIN

Courriel : ariane.camoin@gmail.com

Maître de conférences des universités- Praticien Hospitalier

Pôle odontologie-Responsable de l'UF Odontologie pédiatrique

Docteur en sciences de la vie et de la santé, option éthique

Professeur Brigitte CHABROL

Courriel : brigitte.chabrol@ap-hm.fr

Professeur des Universités-Praticien Hospitalier

Cheffe de service de l'Unité d'accueil pédiatrique Enfants en danger (UAPED)

Membre du comité consultatif national d'éthique

Conseillère auprès du ministre de la santé

Coordonnateur de centre de référence maladies rares (maladies neuromusculaires enfant, maladie héréditaire du métabolisme, maladies mitochondriales)

Médecin directeur du CAMSP Salvator

Responsable du centre régional de dépistage néonatal PACA et Corse

Présidente du Collège National Professionnel de Pédiatrie

Professeur Anne-Laure COUDERC

Courriel : Anne-Laure.COUDERC@ap-hm.fr

Professeur des Universités-Praticien Hospitalier,
Co-responsable du Master Humanités médicales
Service de Médecine Interne, Gériatrie et Thérapeutique
Unité de Coordination en Oncogériatrie PACA Ouest

Docteur Sonia DAHAN

Courriel : sonia.dahan-cohen@univ-amu.fr

Maître de Conférence Associé à la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille
Clinique Bouchard de Marseille

Docteur Sandrine DE MONTGOLFIER

Courriel : sandrine.DE-MONTGOLFIER@univ-amu.fr

Maître de conférences des universités, HDR, Spécialité : Epistémologie et éthique biomédicale
Titulaire de la Chaire de recherche Démocratie en santé et engagement des personnes concernée par le cancer

Docteur Marion DOUPLAT

Courriel : marion.douplat@chu-lyon.fr

Maître de conférences des universités spécialité médecine urgence
Praticien Hospitalier – Médecin Urgentiste
Docteur en Sciences de la Vie et de la Santé, spécialité Ethique
Chef de service adjoint des Urgences de L'hôpital Lyon Sud au sein des Hospices Civiles de Lyon
Membre du comité d'éthique des Hospices Civiles de Lyon et de la Société Française de médecine d'urgence (SFMU)

Professeur Florence DUFFAUD

Courriel : florence.duffaud@univ-amu.fr

Professeur des Universités-Praticien Hospitalier,
Chef de service d'Oncologie Médicale et Soins Palliatifs
Pôle DACCORD « Oncologie, Spécialités Médicales et Chirurgicales »
Membre du comité « Ethique et cancer » de la Ligue contre le Cancer
CHU de Marseille - Hôpital de la Timone

Docteur Maud GUIVARC'H

Courriel : maud.guivarch@univ-amu.fr

Maître de conférences des universités – Praticien Hospitalier
Service Odontologie, Hôpital de la Timone, Marseille
Responsable de l'Unité Fonctionnelle des Urgences du Service Odontologie
Docteur en sciences de la vie et de la santé, option éthique

Docteur Frédérique LAGIER

Courriel : Frederique.LAGIER@ch-valvert.fr

Psychiatre Praticien Hospitalier Cheffe du pôle de psychiatrie générale au CH Valvert Membre
de la Commission éthique et psychiatrie de l'Espace régional de réflexion éthique PACA/C

Docteur Antoine LAMBLIN

Courriel : antoine.lamblin@hotmail.fr

Anesthésiste-réanimateur - Hôpital d'instruction des Armées Laveran – Marseille
Docteur en Sciences de la Vie et de la Santé, spécialité Ethique
Professeur agrégé de l'Ecole Val de Grâce – Paris

Docteur Romain LUTAUD

Courriel : romain.lutaud@univ-amu.fr

Médecin Généraliste – Anthropologue de la Santé
Chef de Clinique des Universités – Département Universitaire de Médecine Générale
Doctorat de biologie/santé – Spécialité : recherche clinique et santé publique

Docteur Enguerran MACIA

Courriel : enguerranmacia@gmail.com

Directeur de recherche au CNRS

Anthropologue bio-culturel

Docteur Perrine MALZAC

Courriel : perrine.malzac@ap-hm.fr

Praticien Hospitalier (Espace Ethique & Génétique Médicale)

Directrice-adjointe de l'Espace régional de réflexion éthique région PACA Corse

Docteur Marion MATHIEU

Courriel : marion.mathieu@univ-amu.fr

Docteur en sciences de la vie et de la santé

Formatrice scientifique en biologie association Tous Chercheurs www.touschercheurs.fr

Responsable des pôles « Associations de malades » et « Formation professionnelle »

Docteur Chloé MENSE

Courriel : chloe.mense@hotmail.fr

Maître de conférences des universités- Praticien Hospitalier

Pôle odontologie-Service de réhabilitations orales

Professeur Thierry MERROT

Courriel : thierry.merrot@ap-hm.fr

Professeur des Universités-Praticien Hospitalier

Service de chirurgie pédiatrique

CHU de Marseille - Hôpital de la Timone

Professeur Fabrice MICHEL

Courriel : fabrice.michel@ap-hm.fr

Professeur des Universités-Praticien Hospitalier

Service Anesthésie-Réanimation Pédiatrique et Néonatale

CHU de Marseille - Hôpital de la Timone

Président du comité d'éthique de la société française de réanimation

Docteur Emmanuelle NOIRIT-ESCLASSAN

Courriel : emmanuelle.noirit@univ-amu.fr

Maître de conférences des universités Praticien Hospitalier Chirurgien-Dentiste

Spécialité : Odontologie Pédiatrique

Docteur Rachel OHNOUNA

Courriel : Rachel.OHNOUNA@ap-hm.fr

Psychologue - Service d'anesthésie réanimation pédiatrique

CHU de Marseille - Hôpital de la Timone

Eric PARDOUX

Courriel : Eric.pardoux@univ-amu.fr

Attaché temporaire d'enseignement AMU

Doctorant en philosophie

Docteur Floriane POUBANNE

Courriel : Floriane.POUBANNE@ap-hm.fr

Psychologue – Coordinatrice de « l'Apert » dédié aux adolescents hospitalisés

CHU de Marseille - Hôpital de la Timone

Bérengère SALIBA-SERRE

Courriel : berengere.saliba-serre@univ-amu.fr

Ingénieure Statisticienne CNRS Correspondant

Formation de l'UMR ADES

Membre du Comité de pilotage du Réseau Interdisciplinaire autour de la Statistique (RIS)

Professeur Corinne TARDIEU

Courriel : corinne.tardieu@univ-amu.fr

Professeur des Universités-Praticien Hospitalier

Service d'Odontologie Pédiatrique

CHU de Marseille - Hôpital de la Timone

Docteur Julia TINLAND

Courriel : julia.TINLAND@univ-amu.fr

Post-Doctorante à l'INCa projet « Démocratie en santé et engagement des personnes concernées par le cancer »

UMR 1252 SESSTIM Sciences Economiques et Sociales de la Santé

Membre du comité d'éthique de la fédération hospitalière de France

Membre de la cellule de soutien éthique de l'institut Paoli-Calmettes

Membre Du Comité D'éthique De L'hôpital Édouard Toulouse

Docteur Marion TROUSSELARD

Courriel : marion.trousselard@gmail.com

Médecin Chercheur – Neurophysiologie du stress

Professeur agrégé de neurosciences et de sciences cognitives

Ministère de la Défense

Professeur Barthélémy TOSELLO

Courriel : Barthelemy.tosello@ap-hm.fr

Praticien hospitalier – Professeur des Universités

Responsable du DESIU Ethique en santé

Service de médecine néonatale, CHU Marseille, Hôpital Nord, 13015 Marseille

Docteur en sciences de la vie et de la santé, option éthique

Professeur Carole ZAKARIAN

Courriel : carole.zakarian@univ-amu.fr

Maître de Conférence Aix Marseille Université

Directrice de l'Ecole Universitaire de Maïeutique

Co-directrice de l'équipe Corps, normes, santé, UMR ADES, CNRS, EFS

Armelle SAINT-PIERRE

Chargée de mission de l'espace de réflexion éthique PACA-Corse :

Espace Ethique PACA Corse Courriel : secretariat.ee-paca-corse@ap-hm.fr Tél : 04 91 38 44 26

Renseignements Administratifs



> Condition d'admission

Le master 2 Humanités Médicales parcours « Approches éthiques et déontologiques de la santé » est accessible aux étudiants ayant validé un MASTER 1 en sciences de la vie et de la santé ou en sciences humaines et sociales.

Type de formation : cours magistraux et conférences, ateliers de groupe

Niveau minimum requis :

- Master 1 ou équivalent (VAPP)
- Ou Master en lien avec le domaine de la santé (soin, recherche)

Public concerné :

- Etudiants en formation initiale, internes en médecine
- Médecins
- Professionnels de santé (cadres de santé, sage-femmes, kinésithérapeutes)
- Chercheurs de la Filière Sciences de la vie et de la santé
- Chercheurs de la Filière Sciences Humaines et Sociales (psychologie, sociologie, philosophie, anthropologie)
- Juristes
- Etudiants de médecine en année de césure

Renseignements : Mme Annie RÉGÉ – Assistante Pr LE COZ - Tél : 04 91 38 44 29 – 06 62 05 00 77
Courriel : annie.rege@univ-amu.fr

> Candidatures

Pour tous les candidats : dépôt du dossier de candidature d'avril 2025 à juin 2025 sur la plateforme e-Candidat <https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/> Mention : Humanités médicales

Parcours : Approches éthiques et déontologiques de la santé

Formation continue :

Validation des acquis professionnels et personnels : les inscriptions au Master 2 sont possibles pour les non- titulaires d'un Master 1, par dérogation et sur dossier de « validation des acquis professionnels » (VAP), après délibération de la commission pédagogique qui se réunit en juin et juillet à la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille. Pour obtenir une dispense du titre requis, le candidat doit avoir une expérience dans le domaine de spécialité du master visé (ex : un infirmier visant l'accès à un Master 2 en sciences infirmières).

> Inscriptions administratives

Informations sur les procédures d'inscription administrative auprès du service scolarité : Email : smpm-scol-masters@univ-amu.fr

Plus d'info : <https://smpm.univ-amu.fr/fr/candidatures-inscriptions/inscriptions/masters>

> Coûts et prises en charge

Formation initiale : contactez le service scolarité :

Email : smpm-scol-masters@univ-amu.fr

Plus d'informations > Département des

Masters Email : smpm-dpt-masters@univ-amu.fr

Gestionnaire - Email : nadege.MECOCCI@univ-amu.fr

Formation continue : contactez l'unité mixte de formation continue en santé.

Faculté des sciences médicales et paramédicales– 27, Bd Jean Moulin – 13385 Marseille Cedex 5

Tél : 04 91 32 43 25 / 04 91 32 45 80 / 04 91 32 45 91

Courriel : umfcs-desu@univ-amu.fr

Ouverture au public : rendez-vous par téléphone

> Lieu des enseignements

Espace Ethique PACA Corse [EEM]

Hôpital Adultes de la Timone (sous-sol) - 264 rue Saint Pierre - 13005 Marseille

Tél : 04 91 38 44 26 - Courriel : secretariat.ee-paca-corse@ap-hm.fr - Site Web : <http://www.ee-paca-corse.com/>

Faculté des sciences médicales et paramédicales

Aix-Marseille Université

27 bd Jean Moulin - 13005 Marseille

Tél : 04 91 32 43 00



Pédagogie



> Descriptif :

Les situations qui appellent une réflexion éthique sont fréquentes dans le champ de la santé, en clinique comme en recherche. Que ce soit dans les gestes qu'ils effectuent ou les mots qu'ils prononcent, les professionnels de santé doivent prendre des décisions au quotidien qui ne s'imposent pas par leur évidence. En présence de certains choix difficiles, les équipes peuvent ressentir le besoin de partager leurs cas de conscience avec des tierces personnes issues du monde des sciences humaines et de la philosophie.

Eléments de contexte :

L'éthique médicale existe depuis la naissance de la médecine, mais depuis le XXème siècle, les questionnements éthiques se sont démultipliés sous l'effet conjugué des évolutions culturelles et des avancées scientifiques et techniques. Depuis l'avènement de la biomédecine au XXème siècle, le spectre de la réflexion éthique s'est élargi aux possibilités d'identification et de manipulation des éléments du corps humain (sang, tissus, gènes, gamètes, organes, embryons). Ces interrogations trouvent leur place dans le champ de la bioéthique.

Le parcours « éthique » du Master Humanités médicales couvre à la fois l'éthique médicale et la bioéthique qui composent les deux lignes de force de ce qu'on appelle aujourd'hui l'éthique biomédicale pour les regrouper.

Depuis vingt ans, la dématérialisation des échanges et l'essor de l'intelligence artificielle ont renouvelé les questions relatives à l'information et au consentement des patients. Ainsi, la question de l'annonce des mauvaises nouvelles se pose différemment dès lors que le patient a un accès à l'information médicale en ligne depuis son domicile.

> Présentation et objectifs :

Présentation :

Le parcours éthique du Master Humanités médicales vise à familiariser les étudiants en santé aux fondamentaux de l'éthique médicale, aux concepts de la philosophie morale et aux approches des sciences humaines et sociales

En sus de leur formation théorique magistrale, les étudiants s'approprient les principes de l'éthique de façon active en s'exerçant lors des études de cas. Lors des travaux de groupe, ils apprennent à clarifier les valeurs, les intuitions, les émotions et démêlent les raisonnements qui entrent en jeu dans le processus de délibération.

Ils bénéficient aussi des temps d'échanges réguliers à travers des ateliers collectifs dédiés à des aspects méthodologiques et faisant office de « foire aux questions ». Ces séances les aident à acquérir des compétences dans la réalisations d'enquêtes qualitatives en sciences humaines.

Les quatre grands axes :

Au sein de la formation au parcours éthique du Master, les étudiants seront sensibilisés aux différentes facettes de l'éthique biomédicale selon quatre axes :

Le dépistage génétique et le diagnostic prénatal

La bioéthique et l'usage des éléments du corps humain,

Les situations de vulnérabilité et l'éthique du soin,

Ethique et déontologie des sciences biomédicales et des technologies du numérique

Pour chacun de ces axes, les objectifs sont communs :

- Décrire et formaliser les situations moralement complexes
- Élaborer les questions
- Apporter des outils méthodologiques pour résoudre les dilemmes éthiques.

La formation comporte une dimension d'entraide et de coopération. Les étudiants ont l'opportunité de partager leurs questionnements avec d'autres étudiants, d'interagir avec eux, d'échanger des informations et des conseils.

Profil des enseignants du Master :

La formation au Master Humanités médicales Parcours *Approches éthiques et déontologiques de la santé* est assurée par des professionnels de santé, des chercheurs en philosophie, des acteurs en sciences humaines et sociales, des psychologues et anthropologues de la santé.

Durant leurs cursus, les étudiants découvrent la façon dont les médecins et acteurs de santé se positionnent face aux questions morales qui surgissent au cours de leurs pratiques et s'efforcent de résoudre leurs cas de conscience. Entendre des professionnels expérimentés permet aux étudiants de s'enrichir de leur expérience, d'éviter certaines erreurs de décision ou échecs de communication.

La recherche en éthique peut être prolongée par un cursus en thèse de doctorat rattachée à l'UMR n°7268 Anthropologie, droit, éthique, santé (ADES, CNRS, EFS), lorsque les notes obtenues en Master 2 en permettent l'accès (et dans les limites des ressources pédagogiques). La thèse de doctorat se rattache

Pour les internes ou d'autres étudiants en activité professionnelle, il est possible de réaliser le Master en deux ans, en validant les modules intermédiaires lors de la première année. Par exemple, un étudiant peut valider les modules du 1^{er} semestre pour libérer du temps dédié aux modules du second semestre et à la rédaction du mémoire l'année suivante. Certains étudiants valident tous les modules intermédiaires la première année et se consacrent entièrement à la rédaction de leur mémoire en deuxième année.

A noter toutefois que la possibilité de refaire une année de Master est conditionnée au travail effectif réalisé par l'étudiant en première année. Si un étudiant n'a pas fourni le travail attendu, il peut ne pas être admis en deuxième année. La décision relève du jury Humanités médicales qui se réunit en fin d'année universitaire.

Par ailleurs, pour des questions d'organisation administrative, l'étudiant doit préciser dès le début de l'année (sept.) s'il escompte réaliser son mémoire sur deux ans. Cela ne l'empêche pas de la réaliser sur un an si, *in fine*, il a réussi à tout faire en un an.

Les 10 compétences à acquérir lors du parcours

« Approches éthiques, déontologiques et anthropologiques de la santé » du Master Humanités médicales :

- 1- Acquérir la connaissance des courants de pensée en éthique : approches déontologistes, conséquentialistes (utilitarisme), éthique des vertus et perfectionnisme moral, éthique de la sollicitude (éthique du *care*), éthique narrative, libéralisme, éthique procédurale, contractualisme moral (éthique de discussion).
- 2- S'approprier les principaux repères internationaux de l'éthique et de la déontologie qui structurent la clinique, la recherche biomédicale et l'expertise sanitaire
- 3- Savoir repérer la dimension humaine qui intervient dans les processus de décision en détectant les valeurs, les émotions, les intuitions et les principes éthiques sous-jacents
- 4- Connaître le mode de fonctionnement d'un comité d'éthique afin d'être en mesure de le mettre en place au sein d'un établissement (hôpital, Ehpad, etc.)
- 5- Maîtriser les outils méthodologiques de résolution des dilemmes : l'éthique des principes (ou « principisme »), l'éthique procédurale, l'éthique de discussion et la casuistique
- 6- Savoir mener des recherches SHS structurées par des enquêtes qualitatives et des entretiens semi-directifs
- 7- Savoir rédiger une publication suivant les canons académiques
- 8- Acquérir les bons automatismes pour traiter un dilemme éthique (de la manière de documenter un cas clinique à sa présentation orale en réunion d'équipe)
- 9- Être compétent en intégrité scientifique en identifiant les liens d'intérêts et ceux qui peuvent déboucher sur des conflits d'intérêts.
- 10- Maîtriser les outils numériques (PowerPoint) et les logiciels d'exploitation des données (N-vivo)

> Domaines d'application des compétences acquises en Master 2 d'éthique

La formation du parcours « Approches éthiques et déontologiques de la santé » du Master n'est pas professionnalisante. Elle est destinée à apporter une compétence recherchée par les établissements de santé ou médico-sociaux et permettre aux acteurs de santé de traiter des situations difficiles.

L'obtention du master permet d'exercer des responsabilités éthiques ou déontologiques dans les milieux institutionnels ou académiques :

- Être désigné « référent en éthique » ou « référent intégrité » au sein d'entités collectives (écoles de formation)
- Présider et animer un comité d'éthique local (établissement hospitalier, Ehpad)
- Être chargé d'enseignement dans le domaine de l'éthique et des sciences humaines
- Coordonner des projets ayant trait à l'éthique au sein d'institutions hospitalières, médico-sociales et sanitaires (Espace régional de réflexion éthique, etc.)

Tableau récapitulatif du planning prévisionnel

Cours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Réunion de pré-rentree le (A fixer) à l'Espace Ethique Méditerranéen.

Semestre 3		Unités d'enseignement	Dates	Responsable UE
BCC1 : Approches éthiques des décisions et pratiques en santé				
UE 1		Recherche en Ethique Biomédicale	Du 13 au 17 oct. 2025	Barthélémy TOSELLO
UE 2		Fondements théoriques de l'éthique en santé	Du 3 au 7 nov. 2025	Pierre LE COZ
BCC2 : Gestion de l'incertitude et des dilemmes moraux				
UE 1		Dimension éthique de la relation de soin	Du 24 au 28 nov. 2025	Fabrice MICHEL
UE 2		La bioéthique : aspects sociétaux et enjeux philosophiques	Du 15 au 19 déc. 2025	Pierre LE COZ
Semestre 4		Unités d'enseignement	Dates	Responsable UE
BCC3 : L'écosystème de la santé : cultures et normes sociales				
UE 1		Les comités d'éthique et la déontologie en santé	Du 9 au 13 février 2026	Fabrice MICHEL
UE 2		Ethique et communication en santé	Du 30 mars au 3 avril 2026	Sonia DAHAN

Les attendus du Master : à retenir

Critères d'évaluation du mémoire :

1. Question de recherche clairement formulée.
2. Démarche méthodologique adaptée à l'objectif de l'étude
3. Concepts éthiques :
 - pertinence
 - maîtrise
4. Mise en forme :
 - aisance stylistique
 - rigueur du plan
5. Niveau de culture atteint en cours d'année en sciences humaines et éthique biomédicale.
6. Validité de l'étude discutée de façon objective (limites, biais).
7. Discussion mettant en évidence les capacités d'analyse de l'étudiant.
8. Utilisation pertinente de la bibliographie.
9. Conclusions de l'étude mettant en évidence la capacité de synthèse.
10. Titre reflétant le contenu et l'étendue de l'étude.
11. Résumé retraçant le contenu de l'étude (4^e de couverture).
12. Pertinence des 5 mots-clés dans le résumé.
13. Implication de l'étudiant dans le travail de recherche.

Critères d'évaluation des épreuves orales intermédiaires de validation des modules :

- Respect du temps de parole
- Aisance à l'oral
- Contenu de la présentation
- Clarté et lisibilité du diaporama
- Réponses aux questions

Compétences à acquérir/Domaine de la recherche :

- Formation aux compétences argumentatives pour se positionner de façon réflexive
- Éveil à l'esprit critique et au débat contradictoire en éthique.
- Sensibilisation aux exigences de la production universitaire (rédactions d'articles).
- Capacité à réaliser un mémoire dans le respect des codes (bibliographie, etc.).
- Aisance dans la prise de parole en public.
- Publication dans des revues académiques référencées ouvertes à la dimension éthique des pratiques en santé.
- Connaître le mode de fonctionnement d'un comité d'éthique et être en mesure de le mettre en place
- Maîtriser les outils méthodologiques de résolution des dilemmes : l'éthique des principes et la casuistique
- Savoir réaliser des enquêtes qualitatives et des entretiens semi-directifs.
- Savoir rédiger une publication suivant les canons académiques
- Acquérir les bons automatismes pour traiter un dilemme éthique (de la manière de documenter un cas clinique à sa présentation orale en séance en staff)
- Être compétent en intégrité scientifique en identifier les liens d'intérêts et les conflits d'intérêts.
- Maîtriser les outils numériques et les logiciels d'exploitation des données (N-vivo)

Organisation de l'enseignement :

- L'étudiant doit assister à 6 semaines de cours (octobre, novembre, décembre, février, mars, avril).
- Chaque module est validé par une épreuve intermédiaire (ex : fiche de lecture portant sur des chapitres d'ouvrage, compte rendu d'un article, ...). Les épreuves intermédiaires de validation ont lieu tout au long de l'année - elles ne s'ajoutent pas au projet du mémoire mais font partie intégrante de son processus d'élaboration.
- L'année de l'étudiant est organisée autour d'un projet de recherche qui fait l'objet d'un mémoire de recherche (50 pages). Ce projet est validé par l'équipe pédagogique en début d'année universitaire (fin octobre dernier délai), encadré individuellement par un tuteur (le cas échéant d'un co-tuteur). L'évaluation du projet se fait en fonction de critères méthodologiques, de la pertinence de la problématique au regard des 4 axes de recherche de l'UMR de rattachement de l'équipe pédagogique (UMR ADES). Le mémoire est remis début juin et soutenu quinze jours à trois semaines plus tard.

Remarque au sujet de l'épreuve « Argumentation du choix de la bibliographie :

L'étudiant sera en mesure de justifier sa sélection de publications, en faisant une synthèse de leurs contenus.

Le Master : se former en faisant de la recherche

1. Objectifs pédagogiques et modalités d'organisation du Master

Un master est un mode particulier de formation où l'étudiant apprend en entreprenant lui-même des recherches. Il se forme par la recherche. C'est une méthode d'acquisition des connaissances qui fait davantage appel à l'initiative personnelle, au sens de l'autonomie et de l'organisation que les méthodes usuelles d'apprentissage par restitution des cours.

En dehors du temps que l'étudiant consacre à des lectures (articles, ouvrages, dictionnaires, etc.) et à la réalisation d'une enquête (dernier semestre), il étudie l'éthique à travers des cours à intervalles réguliers (6 semaines de cours organisés en 3 blocs de compétences). Ces cours ne sont pas à apprendre par cœur. Ils complètent la formation par la recherche. Le suivi des cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances dans des domaines de l'éthique en santé autres que le domaine d'investigation qu'il a choisi comme sujet de son master.

En première intention, l'objectif du master parcours « Ethique » est de familiariser les étudiants avec les modèles de résolution des dilemmes moraux, d'acquérir les bons réflexes en présence d'un problème éthique. A l'issue de leur formation, les détenteurs d'un master d'éthique se voient souvent confier des responsabilités au sein de leur établissement (mettre en place et animer un comité d'éthique, devenir référent à l'intégrité ou à d'autres postes de référent)

En seconde intention, le mémoire de master pourra donner lieu à une publication dans une revue nationale ou internationale, dans un format court (4 à 8 pages). Le travail de recherche de l'étudiant devient alors une authentique contribution scientifique, répertorié dans des bases de données académique. Il sera lu et cité par d'autres chercheurs qui pourront venir le consulter sur place.

En tout état de cause, le mémoire de Master Humanités médicales de chaque étudiant sera public, consultable par les futures promotions d'étudiants au centre de documentation de l'Espace éthique du CHU Timone (sous réserve d'une note minimale de 14/20).

2. Les tuteurs (ou encadrants) du Master

Les professeurs qui encadrent les étudiants du Master sont eux-mêmes des enseignants-chercheurs. Leur régime statutaire est variable : ils peuvent être « maîtres de conférences », « professeurs des universités », « Assistant temporaire d'enseignement et de recherche » (ATER). Leur responsabilité est de mener des recherches et de former des étudiants.

Les enseignants-chercheurs doivent être rattachés à une équipe académique, reconnue sur un plan universitaire et labellisé soit par le CNRS soit par l'INSERM. Ainsi, le Master « Humanités Médicales » est adossé à une unité mixte de recherche (UMR) dont les tutelles sont Aix-Marseille Université, le CNRS et l'EFS. Cette unité est l'UMR n°7268 ADES « anthropologie, droit, éthique et santé ». Elle se compose de trois équipes, dont l'une s'intitule « Corps, normes, santé ». C'est à cette équipe que sont affiliés les enseignants-chercheurs qui encadrent les étudiants du Master.

3. Les axes de la recherche en Master d'éthique

Par commodité de langage, on parle de Master d'éthique. L'appellation officielle du diplôme est : « Master Humanités médicales, parcours Approches éthiques, déontologiques de la santé ». La recherche en éthique consiste en une réflexion sur les pratiques en santé en vue de mieux les comprendre et de les améliorer. Elle s'attache à décrire les processus de décision, à expliciter les jugements normatifs implicites qui sont à l'œuvre dans les délibérations collégiales.

L'éthique médicale constitue un vaste domaine de recherche dont une équipe ne peut traiter qu'une partie. La production de l'équipe « Corps, normes, santé » de l'UMR ADES se concentre autour de 4 axes : la génétique et le diagnostic prénatal, la bioéthique (médecine reproductive, usage des biomatériaux), l'éthique du soin (phénoménologie de la relation soignant/soigné, éthique du *care*, éthique clinique, etc.), l'éthique des sciences et technologies (éthique des essais cliniques, usages de l'intelligence artificielle et du numérique en santé).

Les étudiants du master sont libres du choix de leur axe. A partir de l'orientation qu'ils auront retenue, le responsable du master leur attribuera un tuteur en fonction de l'adéquation de l'expertise d'un des membres de l'équipe d'enseignants-chercheurs au sein de l'UMR n°7268 ADES, EFS, CNRS :

- I. Ethique, génétique et diagnostic prénatal
- II. Bioéthique et usage des éléments du corps humain
- III. Ethique du soin et situations de vulnérabilité psychique
- III. Déontologie de la recherche scientifique et des technologies du numérique

Axe 1 : Ethique, génétique et diagnostic prénatal

Une des particularités de l'information génétique est de dépasser le niveau individuel de la relation médecin-malade pour s'élargir à la famille entière et, au-delà, aux conjoints des apparentés du patient ainsi qu'aux enfants qui seront issus de leurs unions. Cette particularité de la génétique explique pourquoi la loi de bioéthique de 2021 a posé des garde-fous et prohibé les tests ADN dits « récréatifs » ou de simple convenance. Elle soulève la question de la découverte inopinée des données incidentes.

L'accès à la connaissance de son génome n'est possible au patient que dans le cadre d'une consultation médicale, sur avis et prescription médicale. Le législateur a voulu éviter une atteinte excessive au droit des tiers à ne pas savoir. Il protège également les personnes vulnérables tels que les enfants, lesquels ne doivent pas faire l'objet d'un examen génétique dans le but exclusif de répondre à une inquiétude parentale. En tout état de cause, un dépistage génétique doit améliorer significativement l'espérance et les conditions de vie du malade dépisté.

Mais la loi pose aussi des obligations. Le patient s'expose à des poursuites pénales s'il n'a pas révélé son statut à des apparentés, dès lors qu'il se savait porteur d'une maladie d'origine génétique grave et susceptible d'une démarche préventive ou thérapeutique (prélèvements sanguins, pose d'un pace maker, etc.).

Axe 2 : Bioéthique et usages des éléments du corps humain

Le concept de « bioéthique » couvre l'ensemble des réflexions éthiques liés à l'identification et à la manipulation des éléments du corps humain : les gènes, les cellules (souches,

hématopoïétiques, sanguines, embryonnaires), les gamètes, les tissus, les organes et les restes humains. S'y ajoute le questionnement portant sur le statut de l'embryon, son utilisation pour la science ou son transfert au profit d'un couple infertile.

La bioéthique porte la marque des innovations thérapeutiques de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, dont certaines se singularisent par leur mise à contribution du corps humain. Aujourd'hui, ce qui est soigné peut aussi devenir ce qui soigne. Ainsi, après avoir été pendant des siècles le simple réceptacle des médicaments, le corps est devenu une ressource thérapeutique à disposition des patients. Certaines parties du corps des uns régénèrent, remplacent ou réparent les parties correspondantes du corps des autres. L'étudiant de Master dont le projet s'inscrit dans l'axe « La bioéthique et les éléments du corps humain » peut être amené à réfléchir aux problèmes éthiques liés à l'utilisation des techniques d'assistance à la procréation, à la transplantation d'organes ou aux outils de la génétique médicale.

Axe 3 : Ethique du soin et situations de vulnérabilité psychique

Autour de cet axe se concentrent des recherches portant sur les dilemmes éthiques qui émanent de la relation de soin (médecin/malades/proches). L'étudiant s'interroge sur l'impact des annonces difficiles, sur l'aspect transgressif des soins contraints, sur la place des proches dans les décisions, sur les situations de fin de vie, sur le rôle que joue la personne de confiance. S'inscrivent dans cet axe, les réflexions sur les personnes en situation de handicap cognitif ou psychique ou de grande vulnérabilité, lorsque le patient est dans l'impossibilité de s'exprimer. Le recueil du consentement informé des personnes pose des dilemmes éthiques aigus lorsque les thérapeutiques sont lourdes et aléatoires, en contexte d'urgence ou en soins critiques. D'autres dilemmes se posent dans les contextes cliniques où le patient est un mineur souffrant d'un handicap cognitif ou psychique. Dans l'annonce des mauvaises nouvelles, la décision oscille entre devoir de loyauté et devoir d'humanité.

Axe 4 : Déontologie de la recherche scientifique et des technologies du numérique

Le domaine des essais cliniques est le lieu de tensions éthiques entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. Un patient entre dans un protocole de recherche dans le but de permettre de dégager de nouvelles connaissances dont il n'est pas directement bénéficiaire. De plus, tester de nouvelles molécules ou un nouveau vaccin peut comporter des risques. La question est de savoir si le risque est assumé et par qui, sachant que le bénéfice collectif attendu peut être significatif pour les générations futures de malades.

Plus le consentement de la personne est rendu difficile à obtenir du fait de sa vulnérabilité (mineur, majeur protégé), plus la réflexion éthique s'impose à propos des risques d'être malfaisant. Sur un plan déontologique, la protection de la santé des personnes implique une réflexion sur les conditions de transparence et d'objectivité de la recherche qui peuvent être compromises par les conflits d'intérêts, la course aux publications ou le mode de financement des travaux de recherche. Ici c'est l'intégrité scientifique qui est en jeu.

Résumé du contenu des UE du Master

BCC1 : Approches éthiques des décisions et pratiques en santé (Semestre 3)

UE1 : Recherche en éthique biomédicale

Résumé du contenu de l'UE¹

Ce module comporte à la fois des cours d'initiation à l'éthique médicale et des cours d'initiation à la connaissance des outils méthodologiques.

L'objectif de cette UE est d'avoir une vision d'ensemble de l'histoire de l'éthique médicale, de se familiariser avec les principaux repères internationaux de l'éthique et de la déontologie qui structurent la clinique, la recherche biomédicale et l'expertise sanitaire.

Lors de ce module, les enseignants expliquent et illustrent les recherches qui recourent à des enquêtes qualitatives et des entretiens semi-directifs. En dehors des cours centrés sur l'appropriation des outils méthodologiques en sciences humaines, les étudiants découvriront les grandes notions de l'éthique médicale. Des professionnels de santé et les chercheurs en biomédecine partageront leurs problématiques éthiques dans un cadre ouvert à des personnalités issues des sciences humaines.

Le but de ce module est de permettre aux étudiants d'identifier les attentes morales des patients, entre le respect de leur autonomie et leurs demandes en termes de sollicitude et de bienfaisance.

UE2 : Fondements théoriques de l'éthique en santé

Résumé du contenu de l'UE

Les cours de ce module consacré aux concepts de l'éthique biomédicale seront réalisés par des enseignants issus des sciences humaines et des sciences médicales et des praticiens confirmés.

Les médecins qui interviennent sont familiarisés par leur pratiques et leurs décisions à la dimension éthique et clinique du soin. Les cours permettent aux étudiants d'identifier les questionnements éthiques récurrents auxquels sont confrontés les acteurs de santé. Ils visent à comprendre comment se prennent les décisions à partir de l'analyse de dilemmes et de situations moralement complexes.

Même si les histoires cliniques sont singulières et les personnes uniques, il existe des principes éthiques généraux qui permettent de donner des repères aux décisions.

Le fait de disposer de repères méthodologiques stables permet de ne pas improviser des solutions hasardeuses, au gré des circonstances. La clarification conceptuelle des dilemmes éthiques permet d'engager la réflexion sur la voie de leur formalisation et de leur résolution.

¹ UE = Unité d'enseignement, ou « module ». L'étudiant doit en valider 8 pour obtenir son diplôme de Master.

BCC2 : Gestion de l'incertitude et des dilemmes moraux (Semestre 3)

UE1 : Dimension éthique de la relation de soin

Résumé du contenu de l'UE

Ce module est centré sur l'élucidation des dilemmes éthiques qui naissent dans les situations cliniques (au « chevet » du lit du malade). Les cours visent à expliciter les facteurs subjectifs d'ordre moral et humain qui entrent en jeu dans les processus de décision médicale. Les étudiants participent à des séances d'éthique appliquée au cours desquelles est analysée la place des proches dans le soin, l'information et le consentement des patients en situation de handicap ou de vulnérabilité psychique. Le recueil du consentement informé des personnes pose des dilemmes éthiques aigus en contexte d'urgence ou de réanimation, tout particulièrement dans les situations où le patient est un enfant, atteint de handicap ou de troubles cognitifs sévères.

Le module inclut la problématique de l'annonce des mauvaises nouvelles, ses spécificités en génétique et en cancérologie. Il s'étend au domaine de la fin de vie, où l'autonomie du patient s'exprime à travers le refus de soin, les directives anticipées ou la désignation de la personne de confiance. Le principe de bienfaisance trouve sa consécration juridique dans le droit à la sédation profonde jusqu'au décès. Se pose, en certains cas, la question de la pertinence du consentement des personnes lorsque leurs capacités cognitives sont altérées par leur maladie (psychiatrie, etc.) ou encore les limites imposées par le secret médical, lors de l'information est réclamée par un proche que le patient n'a pas désigné comme personne de confiance.

UE2 : La Bioéthique : aspects sociétaux et enjeux philosophiques

Résumé du contenu de l'UE

Annoncer une mauvaise nouvelle, décider d'un arrêt de traitement, effectuer un soin contraint, tenter une opération risquée, réanimer un patient suicidaire, ... les dilemmes moraux ne sont pas rares en médecine. Si le cas de conscience est une donnée permanente de l'art médical, les problèmes éthiques ont néanmoins revêtu une acuité particulière de nos jours du fait des progrès techniques du coût des thérapeutiques innovantes, de la mondialisation, de l'évolution des mœurs, du vieillissement de la population. Cette nouvelle conjoncture conduit peu à peu à changer les façons d'exercer la médecine. Désormais, les praticiens s'enquêtent des préférences des patients et collégialisent leurs délibérations. Une culture du partage s'instaure au fil du temps avec les soignants, les représentants du monde associatif ou les acteurs des sciences humaines et sociales.

La philosophie morale se trouve également mise à contribution. Car pour être une démarche rigoureuse, l'éthique ne doit pas se réduire à un échange d'opinions informelles et spontanées. Elle doit se nourrir de la connaissance des travaux des philosophes d'hier et d'aujourd'hui. A cette fin, ce module propose aux étudiants de découvrir les grands principes et les théories les plus prégnantes de la philosophie morale. De l'éthique des vertus à l'éthique de discussion, en passant par le probabilisme, le principisme, la casuistique, le déontologisme, l'utilitarisme, le libertarisme, l'éthique de la sollicitude ou l'éthique narrative, l'histoire de l'éthique est riche en ressources méthodologiques et conceptuelles. Chaque théorie morale apporte un éclairage nouveau et fournit des repères, tant pour l'élucidation des problèmes d'éthique au quotidien que pour la compréhension des débats de société autour de la bioéthique.

BCC3 : L'écosystème de la santé : cultures et normes sociales (Semestre 4)

UE1 : Les comités d'éthique et la déontologie en santé

Résumé du contenu de l'UE

Cette semaine de formation à l'intégrité scientifique répond aux besoins des étudiants de connaître les normes existantes pour mieux cerner les risques auxquels les exposent les manquements à l'intégrité et à la déontologie.

Depuis le début du XXème siècle, une culture de la transparence remodèle les mœurs et les pratiques au sein des institutions. L'heure est à la lutte contre les conflits d'intérêts, dans l'expertise scientifique, la formation et la recherche biomédicale. Quiconque se porte candidat à une mission d'intérêt général doit désormais s'acquitter d'une obligation de déclaration publique d'intérêts qui fera la lumière sur ses relations familiales, ses contrats économiques, ses engagements associatifs.

Sur un plan déontologique, la protection de la vie et de la santé des personnes implique une réflexion sur les conditions d'objectivité de la recherche qui supposent l'absence de conflits d'intérêts. L'indépendance du chercheur peut être compromise par l'intensité de lien d'intérêts non matériels. Ainsi, la course aux publications ou le mode de financement des travaux de recherche peuvent être sources de manquement à l'intégrité.

UE2 : Ethique et communication en santé

Résumé du contenu de l'UE

Au cours de cette UE, les étudiants s'approprient les bases conceptuelles de la communication, et se familiarisent avec les situations critiques où la communication devient instable et exposée à des épreuves psychiquement difficiles (ex : annonces de mauvaises nouvelles). Au sein d'un hôpital, la communication est multidimensionnelle. Sa circulation doit être fluide et intelligible. Elle est sujette à des aléas du fait de l'intensité émotionnelle et du stress généré par des situations complexes. Les problèmes de communication ne se posent pas uniquement entre le patient et le soignant mais également entre soignants, et entre services. Les étudiants participeront à des séances de mise en pratique au cours d'exercices d'écriture ou d'interactions avec leurs camarades de promotion.

L'UE aborde également la façon dont l'intelligence artificielle s'introduit peu à peu dans le soin de routine à travers les objets connectés qui peuvent capter des indicateurs de santé mais aussi des données dites de « bien-être » (nombre de pas, rythme cardiaque, etc.). En effet, l'intelligence artificielle se développe au sein établissements hospitaliers dans la prise en charge des patients et la recherche biomédicale. Comment les professionnels de santé perçoivent-ils l'évolution technologique de leur profession ? L'intelligence artificielle est-elle appréhendée comme un allié ou un concurrent médical, une menace ou une opportunité ?

« Dans la théorie comme dans la pratique, l'éthique est toujours une confrontation avec l'altérité. C'est en connaissant la pensée des autres que l'on peut façonner la sienne et participer, chacun à son échelle, à l'aventure culturelle de l'Humanité »

Pierre Le Coz

L'éthique médicale : approches philosophiques, PUP, p. 145

